



PROCÈS-VERBAL DE
CONSEIL D'ÉCOLE
DEUXIÈME TRIMESTRE 2018/2019
MARDI 19 MARS 2019

Présents :

Secrétaire de séance : Audrey

1. Questions à la municipalité

Le directeur informe le conseil de la mise en place aux vacances d'été d'une structure de jeu supplémentaire : il s'agit d'une maisonnette pour la cour. En revanche, le service des espaces verts précise qu'il n'y a pas de possibilité de pose d'arbre sur le sol synthétique et le fait d'en mettre sur le pourtour de la cour n'ajoutera pas d'ombre au vue de l'exposition de la cour.

Concernant le chauffage et la circulation d'air, le concierge nous informe qu'un diagnostic est prévu bientôt et des travaux pour l'été.

Malgré le sous-effectif chez les agents d'entretien, nous constatons malgré tout l'école est très propre et nous les en remercions. Concernant l'externalisation de l'entretien à une entreprise privée, le concierge rappelle qu'un cahier des charges sera établi suivant des normes vues par le service logistique de la mairie. Mais comme l'école Saint-Jean est une grosse école, il serait peut-être possible de procéder à des ajustements à la demande des usagers.

Cinq questions sont posées par les représentants des parents d'élèves :

Qu'en est-il de la nomination d'un éventuel deuxième RPS adjoint ?

La demande a été faite mais il n'y a pas de réponse pour l'instant.

Qu'en est-il des horaires du périscolaire pour l'année prochaine ?

Ils seront collés au temps scolaire, mais la garderie finira toujours à 18h15.

L'accueil du mercredi au CLM Schoepflin se fera toute la journée (50 enfants accueillis au maximum)

Qu'en est-il du turn over important constaté dans l'équipe du soir ?

Il y a 10 animateurs pour 110-120 enfants. Or, ce sont toujours les mêmes vacataires qui sont présents le soir et ceux qui les remplacent en cas d'absence sont également les mêmes. Le turnover est donc très limité. Les activités sont ludiques, manuels, des jeux de société. Une fois par semaine les enfants effectuent un bricolage, vont à la bibliothèque, font de la motricité. En ce qui concerne le temps méridien, il y 5 animateurs titulaires et 10 ATSEM complétés par des vacataires formés (nutrition, porteur d'handicap, travail sur l'accueil, cinéma, sécurité...)

Qu'en est-il du problème du bruit à la cantine relevé par les parents d'élèves ?

Les parents proposent de repousser l'heure d'ouverture des portes pour permettre à la cantine de partir 10 minutes plus tôt au 1^{er} service et ainsi permettre d'avoir moins de flux et de bruits dans les couloirs. Une réunion pour y réfléchir se fera avec le directeur et des parents d'élèves.

Qu'en est-il de la situation de certains vacataires un peu moins investis que d'autres ?

Rien de concret n'est remonté : il ne faut hésiter à faire remonter le moindre souci au RPS.

2. Vote de la motion concernant les nouveaux rythmes scolaires

Pour maintien des horaires actuels :

7 pour, 11 contre

Pour la version sur 36 semaines – 16h30

14 pour, 4 abstentions

Pour la version – 16h15 avec raccourcissement des vacances

3 pour, 11 contre et 4 abstentions

Résultat : C'est la version longue, 4 jours d'école sur 36 semaines avec arrêt des cours à 16h30 qui est validée par le conseil d'école.

3. Bilan du 1^{er} semestre

Le résultat des évaluations du début CP, montre que les élèves de l'école Saint-Jean sont légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Quelques difficultés émergent toutefois : reconnaissance des lettres dans des écritures différentes, la compréhension orale, dans la résolution de problèmes mathématiques et dans les dictées de nombres (écriture sur la ligne et identification). Les difficultés sont des difficultés réelles, mais qui touchent un petit nombre d'enfants.

Concernant les effectifs de l'école, on constate une certaine stabilité : peu de départs en cours d'année, avec une moyenne de 29 en classes monolingue et 28 en bilingue.

Le carnet des apprentissages a été remis en début d'année calendaire, et sera remis en fin d'année.

Par ailleurs, nous bénéficions depuis janvier d'une équipe complète des ATSEM et nous remercions l'action de la responsable périscolaire de site et de la responsable territoriale.

4. La coopérative scolaire

La campagne de participation des parents à la rentrée a rapporté 3370 euros :

1500 ont été reporté aux classes (150 euros : 50 euros pour les sorties et 100 euros pour les achats de matériel), le reste a été conservé par l'école. Les dépenses sont les suivantes :

Cotisation OCCE	668,34
Achats festivités	160,15
Lampions	125,94

Mannele	232,10
Hiboutheque	30
Spectacle à l'école	387
Costumes fêtes	100
Aide aux classes découvertes	390
TOTAL	2093,53

Soit 2093,53 €

La vente des cartes de vœux a rapporté 337 € ; la fête de la Chandeleur 1000 € et la vente de chocolat 400 €. Ces rentrées d'argent ont permis d'aider au départ en classe découverte (300 €), à ajouter 50 euros par classe de dépenses (500 €) et d'aider au financement des cars pour les sorties graines de cirque (400 €). Le reste de l'argent permettra d'avoir un fond de roulement en perspective de la fête de l'école. Il y aura encore la vente des tabliers et les photos de classes qui permettront d'apporter de l'argent à la coopérative afin de financer la chorale des moyens des classes monolingues.

5. Les projets du 2^e semestre

Au niveau des classes bilingues : deux classes partiront en classe découverte et trois classes pour un projet Graine de Cirque.

Projets pour les classes monolingues : toutes les grandes sections monolingues sont parties à la piscine ; en outre, quatre sur cinq bénéficient d'une intervention d'un musicien intervenant du CFMI pendant au moins un trimestre. Le pélican musicien prend en charge les moyennes sections monolingues pour une chorale. Maryse Pierre prendra elle en charge les grandes sections monolingues pour la chorale. En outre, un atelier d'initiation à l'anglais pour les moyens monolingues est proposé et une intervenante en allemand natif prend en charge les grands une fois par semaine.

Projets mixtes entre les deux filières : Madame L'Hôte, enseignante à la retraite, organise une chorale monolingue-bilingue (2 classes) qui chante et danse deux fois par an en maison de retraite. Pour rappel, la fête des lanternes s'est faite de manière conjointe avec les classes monolingues et bilingues. En outre, nous avons procédé à un brassage des monolingues et bilingues pour les récréations, lors des fêtes de Noël et pour carnaval. Enfin, nous avons formé un jumelage de deux classes, l'une bilingue et l'autre monolingue pour différents projets au cours du semestre.

Nouveau projet d'école : dans la perspective du prochain projet d'école, un bilan du projet d'école en cours sera réalisé et une réflexion sera menée pour choisir les indicateurs et les prochains objectifs qui seront l'architecture du prochain projet d'école.

6. Préparation de la rentrée

La campagne des inscriptions se déroule du 25 mars au 15 avril. Le directeur rappelle qu'il n'est pas nécessaire de renouveler l'inscription à l'école pour les élèves déjà inscrits avant le passage au CP. En revanche, l'inscription aux services périscolaires est annuelle.

Portes ouvertes pour les futurs élèves et parents : samedi 29 juin 2019.

Réunion bilingue : mardi 18 juin 2019

7. Fête du Cinquantenaire de l'école

Fête commune avec l'élémentaire samedi 15 juin : lors de cette fête, il y aura une grande chorale avec deux chansons par cycle. Un programme complet suivra.

8. Divers

Durée des récréations : 30 minutes en sachant dans les textes il y a l'habillage et déshabillage qui sont inclus dans ce temps ; l'après-midi il y a une récréation de 14h à 14h15 ; une récréation de 30 minutes se fera les après-midis l'an prochain.

Présence de l'infirmière scolaire : l'infirmière scolaire n'est présente que pour les bilans car elle a en charge d'autres écoles, mais peut venir sur demande.

Surveillance des toilettes : les 5 enseignants sont de surveillance, il y a 4 enseignants dans la cour et une personne aux toilettes ; sur le temps de classe, les enfants sont envoyés par deux pour le passage aux toilettes.

Recrudescence des bagarres : cela a été constaté, mais sans être dans de grosses proportions ; nous allons augmenter le nombre de jeux mis à la disposition des élèves.

Fait à Strasbourg le 19 mars 2019

Audrey

Yannick MULLER

Secrétaire de séance

Directeur